

Newsmail de mai 2024

Madame, Monsieur,

Le 29 mai 2024, le Conseil national s'est penché sur le Message relatif à l'encouragement de la formation de la recherche et de l'innovation pour les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028). La Chambre basse est entrée en matière sur le message et a approuvé une hausse des plafonds de dépenses de 152,2 millions de francs au total par rapport au projet du Conseil fédéral. Elle propose une croissance annuelle moyenne des contributions de 1,7% en termes nominaux au lieu des 1,6% prévus par le gouvernement. Le Conseil national a ainsi tenu compte des défis que les hautes écoles suisses et d'autres actrices et acteurs de l'éducation ainsi que des organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation devront relever au cours de la prochaine période de financement. En septembre, le Conseil des Etats examinera le Message FRI et décidera des moyens à investir dans le domaine de la formation de la recherche et de l'innovation pour les quatre prochaines années.

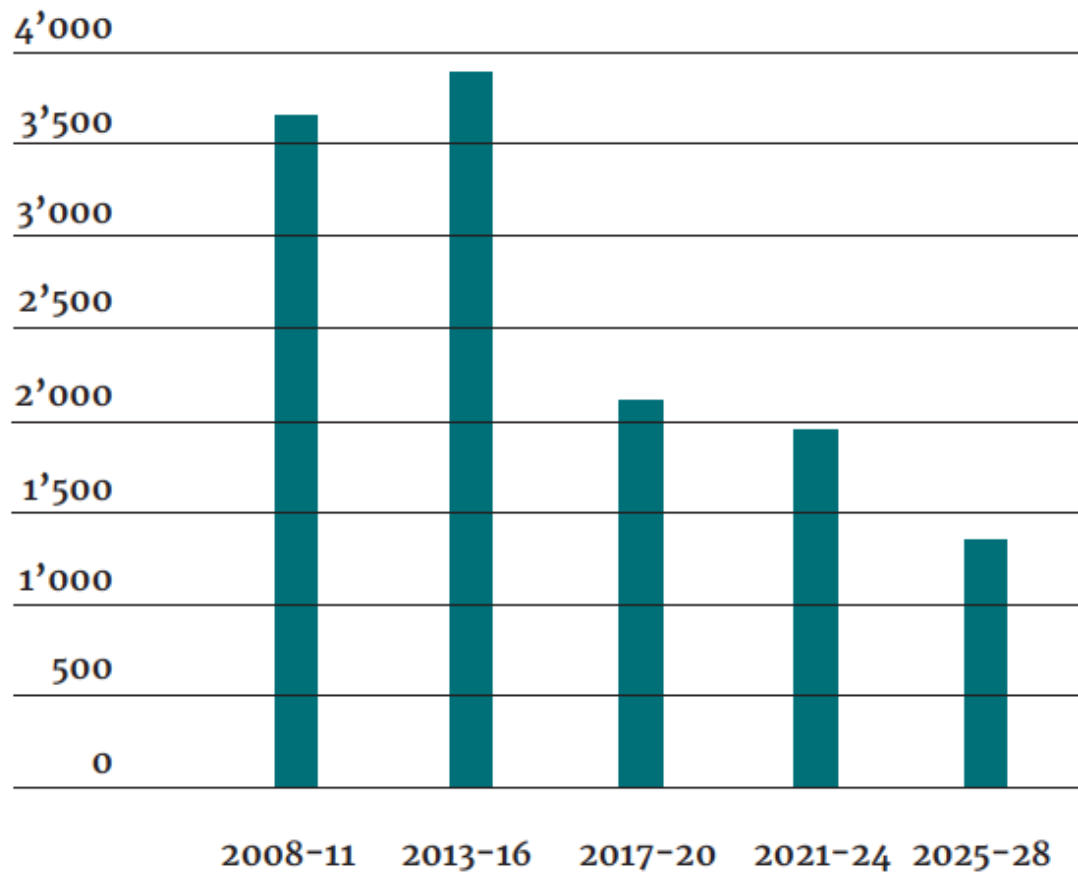
Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Hausse des dépenses dans le cadre des programmes quadriennaux dans la formation, la recherche et l'innovation

En millions de francs

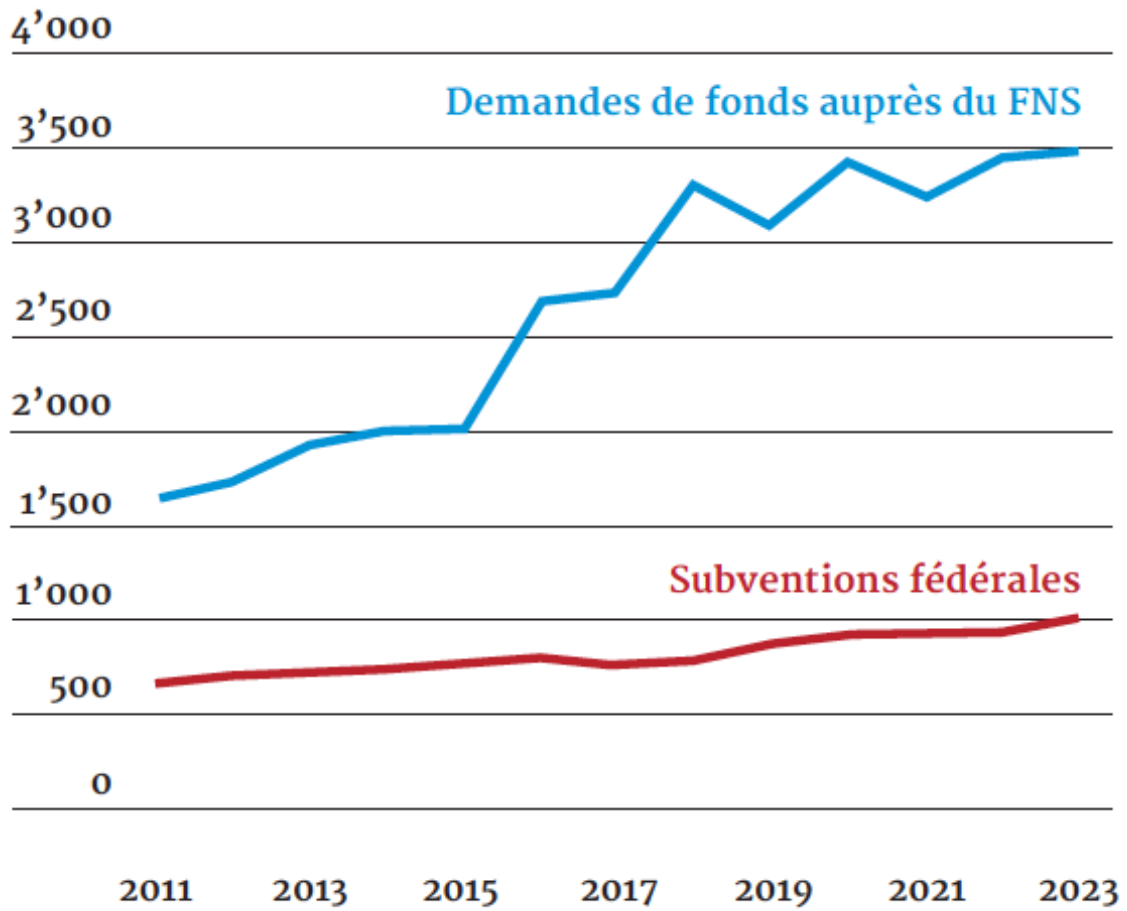


L'année 2012 ne figure pas. Elle a été financée séparément afin de faire coïncider la planification FRI avec les législatures.

Source: NZZ

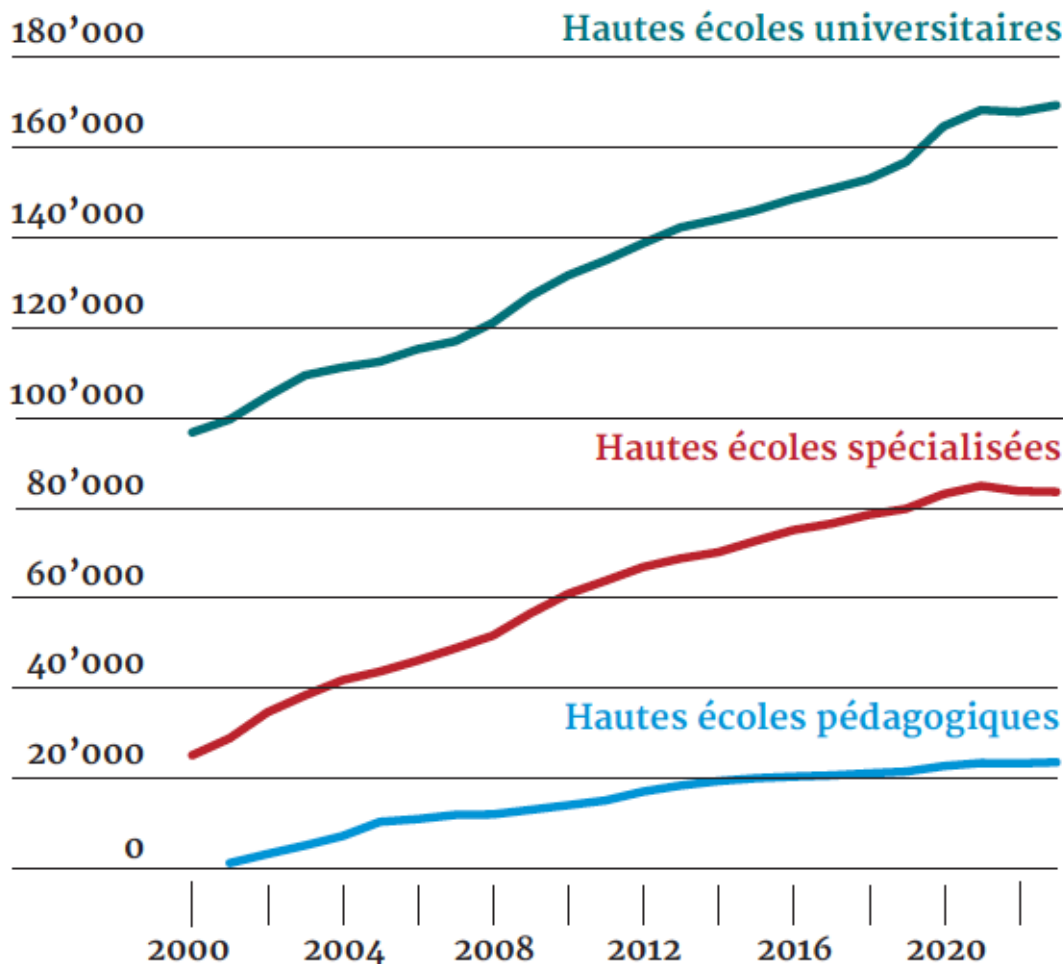
Evolution des subventions fédérales et des demandes de fonds

En millions de francs



Source: FNS

Etudiant-es selon le type de hautes écoles



Source: OFS

La croissance des moyens ne parvient pas à suivre l'augmentation de la demande

Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) fait partie des priorités de la Confédération. Depuis 2017, la croissance des moyens investis dans le domaine FRI est toutefois en recul (figure 1), tandis que les besoins financiers ont continué à fortement augmenter. Dans le domaine de la recherche, le Fonds national suisse (FNS) constate un fort décalage entre les subventions fédérales et les moyens demandés par les groupes de recherche, en forte hausse depuis 2015 (figure 2). Un grand nombre de projets de qualité ne peuvent aujourd'hui plus être financés. Dans le domaine de la formation, les hautes écoles enregistrent une croissance ininterrompue du nombre d'étudiant-es (figure 3), qui met la qualité de la formation au défi.

ACTUALITES DU MOIS

29.05.2024 | LERI

Le Conseil national approuve une modification de la loi

Le Conseil national veut permettre au Conseil fédéral d'élaborer un plan sectoriel pour

les projets de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), le plus grand centre de recherche fondamentale en physique au monde, dont le siège est à Genève. Il a adopté à cet effet une modification de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) par 116 voix contre 59 et 11 abstentions. L'adaptation de la LERI doit permettre de garantir que les projets du CERN soient compatibles avec les objectifs politiques de la Suisse en tant qu'Etat hôte dans les domaines de la recherche, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

[Lire plus»](#)

29.05.2024 | Loi sur les EPF

Taxes d'études multipliées par trois pour les étudiant-es étranger-ères

Dans le cadre des discussions sur la modification de la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (loi sur les EPF), le Conseil national a décidé que les taxes d'études de l'ETH Zurich et de l'EPFL à Lausanne devaient être au moins multipliées par trois pour les étudiantes et les étudiants venant de l'étranger. La Chambre basse a pris cette décision par 134 voix contre 61 et une abstention. L'augmentation de ces taxes doit permettre de générer des moyens financiers supplémentaires pour le domaine des EPF dans les années à venir.

[Lire plus»](#)

29.05.2024 | Message FRI 2025-2028

Le Conseil national décide d'augmenter les investissements de 152,2 millions

Dans le cadre de l'examen du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028), le Conseil national a approuvé une croissance nominale des moyens de 1,7%, au lieu des 1,6% prévus par le Conseil fédéral. La Chambre basse a ainsi augmenté les moyens financiers de la Confédération de 152,2 millions de francs au total pour la période quadriennale. Le Conseil des Etats traitera le Message FRI 2025-2028 lors de la session d'automne.

[Lire plus»](#)

29.05.2024 | Pénurie d'enseignant-es

Le Conseil des Etats donne suite à une initiative cantonale

Le Conseil des Etats a donné suite, par 24 voix contre 18, à une initiative cantonale du canton de Saint-Gall qui demande que les titulaires d'une maturité professionnelle

puissent accéder sans examen aux hautes écoles pédagogiques. L'objectif de cette initiative est de lutter contre la pénurie d'enseignant-es au niveau primaire.

[Lire plus»](#)

27.05.2024 | SWEETER

Le Conseil des Etats valide un crédit d'engagement de 106,8 millions

Le Conseil des Etats a approuvé par 37 voix contre 3 et 3 abstentions un crédit d'engagement de 106,8 millions de francs pour le nouvel instrument d'encouragement de la recherche SWEETER (SWiss research for the EnErgy Transition and Emissions Reduction). Ces moyens financiers seront investis entre 2025 et 2036 dans la recherche visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement et à la transformation en un système énergétique respectueux du climat. La Chambre haute a en outre rejeté de justesse, par 21 voix contre 20, une proposition de minorité qui demandait une réduction de moitié des moyens et une limitation du programme aux années 2025-2032.

[Lire plus»](#)

24.05.2024 | Relations internationales

Vice-présidence de la réunion ministérielle sur la politique scientifique et technologique

Martina Hirayama, secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, et Bradford Bell, chargé d'affaires ad interim pour les Etats-Unis, ont ouvert la première réunion du Comité mixte sur la science et la technologie (Joint Committee on Science and Technology, JCM). Le JCM vise à renforcer la coopération scientifique entre les deux pays.

[Lire plus»](#)

23.05.2024 | Domaine des EPF

Proposition de limiter les admissions à l'EPFL

Le Conseil des EPF a lancé une consultation des offices et une audition interne au Domaine des EPF concernant la proposition d'introduire une limitation des admissions à l'EPFL pour les étudiantes et étudiants titulaires d'un certificat d'accès aux études supérieures étranger. La direction de l'EPFL, qui a demandé cette mesure, constate que les capacités actuelles sont insuffisantes pour faire face à la croissance ininterrompue des effectifs étudiants, ce qui présente un risque non négligeable pour la qualité de l'enseignement. Le Conseil des EPF devrait prendre une décision définitive au cours du deuxième semestre 2024.

23.05.2024 | Domaine des EPF

Des mesures pour promouvoir l'égalité des chances

Le Conseil des EPF a pris connaissance des rapports des institutions du Domaine des EPF sur les mesures déployées pour promouvoir l'égalité des chances et s'est dit satisfait des progrès accomplis en la matière. En 2023, les institutions du domaine des EPF ont investi 23 millions de francs dans le cadre de la Stratégie des genres du Conseil des EPF. Grâce à ces mesures, la proportion de femmes aux postes de direction et parmi les nouvelles nominations au sein du corps professoral est en hausse.

[Lire plus»](#)

17.05.2024 | LERI

La CSEC-N soutient la modification de la loi

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a décidé, par 17 voix contre 8, d'adopter le projet du Conseil fédéral concernant les modifications de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Cette révision de la LERI est nécessaire pour que le Conseil fédéral puisse élaborer un plan sectoriel visant à mieux accompagner les projets de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), le plus grand centre de recherche fondamentale en physique au monde et basé à Genève. Il s'agit ainsi d'harmoniser les besoins en infrastructures du CERN avec les objectifs de la Suisse dans différents domaines politiques. Une minorité de la CSEC-N propose à son Conseil de ne pas entrer en matière sur le projet. La commission traitera l'affaire lors de la session d'été.

[Lire plus»](#)

17.05.2024 | Message FRI 2025-2028

La CSEC-N demande des corrections ciblées

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a terminé la discussion par article du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028 (Message FRI 2025-2028). La majorité de la commission propose à son conseil de relever le plafond de dépenses prévu de 152,2 millions de francs au total. Ces moyens supplémentaires doivent permettre de soutenir de manière ciblée la formation professionnelle, le domaine des EPF, les hautes écoles cantonales, la formation continue, le Parc suisse d'innovation et les institutions chargées d'encourager la recherche au cours des quatre prochaines années. Par 17 voix contre 8, puis par 16 voix contre 8, la CSEC-N demande donc un taux de croissance nominal moyen de 1,7% au lieu des 1,6% prévus par le Conseil fédéral.

17.05.2024 | Loi sur les EPF

Hausse de la taxe pour les étudiant-e-s étranger-ère-s

Dans le cadre d'une modification de la Loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (Loi sur les EPF), la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) propose, par 21 voix contre 3, de tripler au minimum les taxes pour les nouveaux étudiant-e-s étranger-ère-s entrant dans les deux EPF. Une minorité souhaite que les taxes d'études soient multipliées par trois ou cinq pour les étudiant-e-s venant de l'étranger. Une autre minorité craint qu'une augmentation des taxes ne constitue une barrière trop élevée à l'entrée pour les étudiant-e-s socioéconomiquement défavorisé-e-s, et souhaite donc conserver la formule potestative du Conseil fédéral. Le Conseil national se prononcera sur la révision de la loi lors de la session d'été.

[Lire plus»](#)

16.05.2024 | Encouragement de l'innovation

Un nouveau hub pour des solutions innovantes dans le domaine de la santé

Le Switzerland Innovation Park Ost (SIP Est) a ouvert le « Health Innovation Hub » à Saint-Gall. Le hub sert de plateforme pour lancer, promouvoir et accélérer des projets d'innovation dans les domaines des wearables, du monitoring de la santé et de la prévention des maladies. Le hub permet d'encourager l'échange entre les expert-e-s de la recherche et de l'industrie. L'objectif est de continuer à renforcer la position de la Suisse en tant que leader dans le domaine des innovations médicales. En tant que partenaire du SIP Est, l'Empa soutient et participe aux activités du « Health Innovation Hub ».

[Lire plus»](#)

15.05.2024 | Innosuisse

Dominique Gruhl-Bégin nommée directrice

Sur proposition du conseil d'administration d'Innosuisse, le Conseil fédéral a approuvé la nomination de Dominique Gruhl-Bégin au poste de directrice d'Innosuisse, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Elle succédera à Annalise Eggimann le 12 août 2024. Dominique Gruhl-Bégin est actuellement CEO de Serpentine Ventures, qui est active dans le financement de l'innovation et le soutien aux start-up. De 2017 à 2022, elle a dirigé le domaine de la promotion de la relève et de la scène entrepreneuriale chez Innosuisse.

[Lire plus»](#)

Les besoins des femmes doivent être mieux pris en compte

Le Conseil fédéral a adopté un rapport en réponse à un postulat sur l'égalité des chances dans le système de santé. Selon ce rapport, il existe des inégalités entre les sexes et la perspective masculine tend à dominer dans la recherche et les soins. L'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic est chargé de contrôler s'il est nécessaire de mieux tenir compte des facteurs liés au sexe et au genre dans la recherche clinique et d'intégrer ces aspects dans les organes et les directives importants. En lançant le programme national de recherche « Médecine, santé et genre » en 2023, le Conseil fédéral a déjà pris une mesure fondamentale pour veiller à une meilleure prise en compte des aspects liés au sexe et au genre dans la recherche médicale.

[Lire plus»](#)

08.05.2024 | Message FRI 2025-2028

La CdF-N demande une augmentation du budget

La Commission des finances du Conseil national (CdF-N) s'est penchée sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2025-2028 (Message FRI 2025-2028). Par 13 voix contre 12, elle propose à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) et au Conseil national d'augmenter les moyens financiers de 145,7 millions de francs au total par rapport au projet du Conseil fédéral sur le Message FRI 2025-2028. Ainsi, la majorité de la CdF-N demande une croissance annuelle moyenne des dépenses de 1,7% en termes nominaux au lieu du taux de 1,6% prévu par le Conseil fédéral. En revanche, la CdF-N a rejeté par 17 voix contre 8 une proposition visant à porter la croissance nominale des ressources allouées au domaine FRI à 2 % par an et donc à augmenter le plafond de dépenses dans divers domaines de 436,8 millions au total.

[Lire plus»](#)

08.05.2024 | Taxes d'études

La CdF-N souhaite augmenter les taxes d'études pour les étudiant-e-s étranger-ère-s

Dans le cadre d'un co-rapport pour l'examen du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2025-2028 (Message FRI 2025-2028), la Commission des finances du Conseil national (CdF-N) propose à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N), par 14 voix contre 9 et 2 abstentions, de définir dans la loi sur les EPF des taxes d'études plus élevées pour les étudiant-e-s étranger-ère-s. Pour la majorité de la CdF-N, une augmentation des taxes d'études offre la possibilité de générer des recettes

supplémentaires. Une minorité de la commission craint en revanche qu'une augmentation des taxes ne mette en péril l'attractivité de la Suisse pour les étudiant-e-s de pays étrangers.

[Lire plus»](#)

08.05.2024 | Pénurie de personnel qualifié

Offensive en matière de formation dans le domaine des soins

La Confédération et les cantons ont lancé le 1er juillet 2024 une vaste offensive de formation dans le but d'augmenter le nombre de diplômé-e-s dans les professions des soins. Cette offensive vise à encourager la formation dans le domaine des soins à hauteur de près d'un milliard de francs pendant huit ans. Le soutien financier est utilisé aussi bien pour les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et les services d'aide et de soins à domicile et pour les personnes en formation, que pour les hautes écoles spécialisées et les écoles supérieures. La Confédération met ainsi en œuvre une partie centrale de l'initiative sur les soins infirmiers acceptée fin 2021 par le peuple.

[Lire plus»](#)

01.05.2024 | Copernicus

La Suisse ne participera au programme d'observation de la Terre

Le Conseil fédéral renonce pour l'heure à une participation de la Suisse à Copernicus, le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne (UE). Il motive sa décision par le contexte financier tendu de la Confédération. Une éventuelle adhésion au programme à partir de 2028 sera étudiée. La participation nécessite de négocier un accord bilatéral avec l'UE.

[Lire plus»](#)

AGENDA

27.05-14.06.2024 | Berne

Session d'été des Chambres fédérales

17-18.06.2024 | Berne

Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)

05.07.2024

**Commission des finances du
Conseil des Etats (CdF-E)**

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

3 juin 2024
